

**DEC21062DAJ**

**Décision du 28 juin 2021 portant renouvellement du mandat de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de  
Directeur de la Direction du Financement et des Achats (DIFA)**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 2 juillet 2018 portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN, en qualité de Directeur de la Direction  
du Financement et des Achats (DIFA) pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de  
l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

**Décide :**

**Article 1. :**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Louis-Augustin JULIEN, Administrateur civil, est renouvelé dans ses fonctions de  
Directeur de la Direction du Financement et des Achats (DIFA) pour une durée de trois ans.

Fait à Paris, le 28 juin 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

